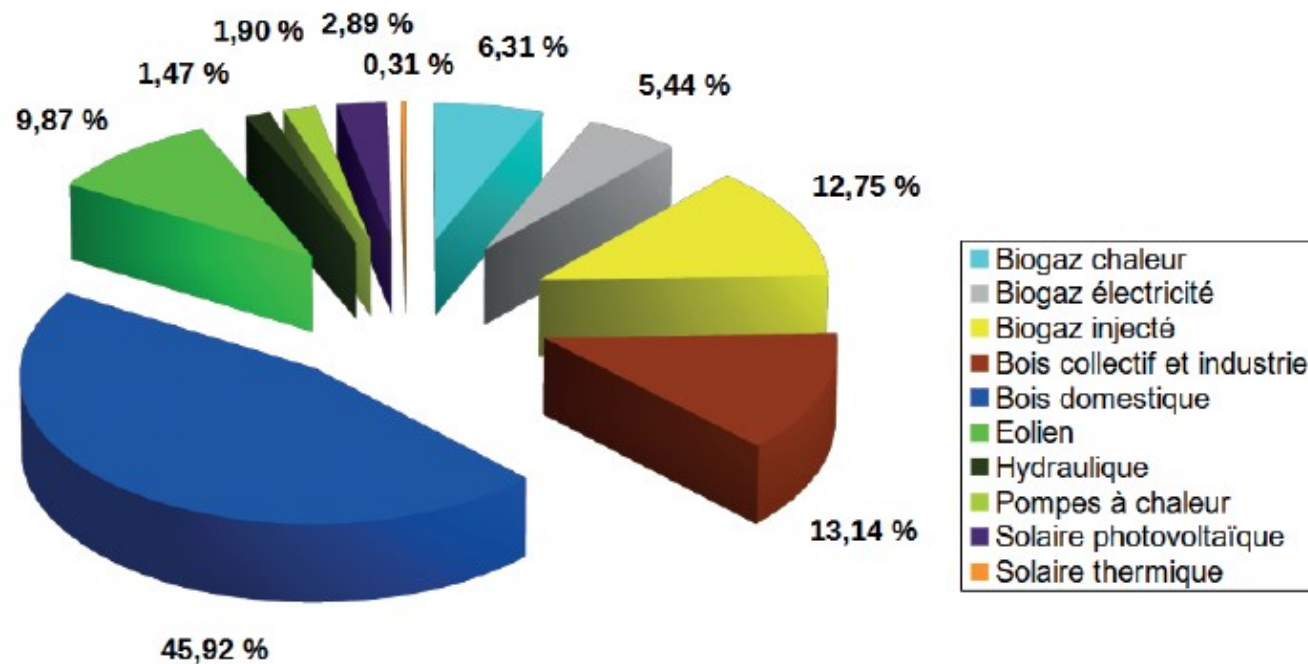


Répartition des différentes énergies renouvelables en production annuelle (MWh) ←



Source : ORECAN (Observatoire régional énergie climat air de Normandie) - 2020

La transition énergétique dans l'Orne :

L'élaboration des plans climat air énergie territoriaux (PCAET) est obligatoire pour les EPCI de plus de 20 000 habitants. La communauté urbaine d'Alençon et Terres d'Argentan Interco ont réalisé le plan d'action et le dépôt de dossiers aux services de l'État est imminent. Pour la communauté de communes des Pays de l'Aigle et Flers aggro, les diagnostics sont en cours de finalisation.

La DDT pilote et anime un réseau des collectivités, dites obligées, afin de les accompagner dans leur démarche avec les autres acteurs concernés (DREAL, ADEME...).